



LEXY

notre ville

Villes et Villages
Fleuris

Bulletin Municipal de la Commune de Lexy - Octobre 2019



**Chères Lexéennes,
Chers Lexéens,**

L'automne qui est là n'a pas ralenti le rythme de l'activité communale.

La rentrée des classes s'est bien passée, de petits, gros et très gros travaux sont toujours en cours pour rendre plus attractive notre belle petite cité et parfaire notre cadre de vie.

Après avoir déposé un dossier de demande de subventions pour l'extension / modernisation de notre

salle des sports fin juin, nous allons faire de même fin septembre en déposant un dossier pour notre nouvelle mairie. Tout arrive.

Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle et Monsieur le Sous-Préfet vont venir mesurer tout notre développement à la mi-octobre et apprécier ainsi tous nos efforts en matière économique.

Ils visiteront ainsi, entre autres, le site de construction de la future centrale hydroélectrique mais aussi le bâtiment EEL de 4000 m² aux Quémènes qui va

être repris par EUROVIA pour y loger ses bureaux mais aussi, sur notre volonté forte, intégrer une société de formation aux métiers manuels. Le démarrage de l'activité va se faire très rapidement.

Encore un atout de proximité pour LEXY et sa population.

En attendant d'autres évolutions de ce bâtiment encore.

Le Maire,
Gérard ALLIERI



Mairie de Lexy
2b rue de Longwy
54720 LEXY
Tél. : 03 82 23 31 09
Fax : 03 82 23 55 84
commune.de.lexy@mairielexy.fr

Ouverture au public
Lundi, mercredi, vendredi
de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Mardi et jeudi de 13h30 à 17h00

La commune de LEXY fait partie de
la Communauté de l'Agglomération
de LONGWY
(CAL)

Ville placée sous vidéo
surveillance



Textes & Photos : Mairie de Lexy
Création AZCOM 0382257440

La commune de Lexy
s'engage dans une
démarche écologique
en imprimant
désormais votre
bulletin municipal sur
un papier 100% recyclé.



DIAPORAMA



Championnat de France Minimes par équipe

Le Dojo lexéen a fait carton plein en mai dernier avec un groupe très soudé et très bien supporté.



Félicitations en particulier à Mathis, Noah et Erwann qui participaient à l'aventure aux côtés de leurs camarades.

Tous ont répondu présent lors des combats et n'ont pas démerité !!!!



4ème édition de la Brocante par BAP au parc municipal le 9 juin dernier



Chasse aux œufs organisée par BAP au parc municipal à Pâques



Stage Multisports organisé par P2H Handball été 2019 pour les 7/11 ans



Repas de l' ARPA



PRÉVENTION ROUTIÈRE LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE JEAN MACÉ REÇUS PAR LA MUNICIPALITÉ



Une réception en l'honneur des meilleurs élèves des classes de CM2 ayant participé aux épreuves de la prévention routière s'est tenue en mairie en présence des gendarmes et des enseignants. Parmi la cinquantaine d'élèves évalués, une vingtaine d'entre eux ayant obtenu les meilleurs résultats se sont vu offrir un joli sac à dos et une clé USB par la municipalité. Après la lecture du classement et les félicitations à chacun d'entre eux, c'est par le verre de l'amitié que s'est terminée cette sympathique réception.

DES PARTERRES FLEURIS ET COLORÉS POUR EMBELLIR LA VILLE



Les agents paysagers de la ville sont à pied d'œuvre depuis le début du printemps pour fleurir les parterres de la commune. Gilles Ribeiro et son équipe met toute son énergie à sélectionner les végétaux, marier les couleurs et les variétés pour embellir massifs et mobilier urbain.

Les habitants pourront remarquer les superbes plantes saisonnières "sous le thème du vent" qui danseront tout l'été dans les compositions effectuées par les agents. Au gré des saisons, ceux-ci s'activent pour présenter des aménagements paysagers cohérents. La municipalité veut quant à elle favoriser la qualité des espaces publics, de la voirie... Il est aussi important de respecter les ressources naturelles, ainsi que la biodiversité.

ÉDUCATION UN PERMIS INTERNET DÉLIVRÉ AUX ÉLÈVES DE CM2 DE L'ÉCOLE JEAN MACÉ



Surfer sur le web, connaître ses dangers, ses avantages et ses risques.

Telle était la mission du groupe contact de la gendarmerie de Lexy, composé de l'Adjudant chef Didier Bizzaro, du Maréchal des logis Cyril Amouroux et du gendarme Bryan Saminadame auprès des élèves CM2. Une sensibilisation et des informations dispensées depuis quelques semaines par les enseignants suivant un programme national de responsabilisation des enfants sur l'usage d'Internet ont permis aux enfants de "passer leur permis" en remplissant une fiche d'examen.



Les gendarmes ont effectué une véritable "conduite accompagnée" en exposant les différentes actions à faire et ne pas faire sur la toile et aux manières de se prévenir des risques qu'ils peuvent encourir. On se promène sur internet comme dans la rue et on peut y rencontrer pas mal de gens et tous ne sont pas gentils. Le rôle des parents est très important car, avant de laisser un jeune utiliser seul internet, il est indispensable de s'assurer qu'il a assimilé les règles élémentaires de vigilance, de civilité et de responsabilité sur internet. Le Permis Internet pour les enfants répond donc à une prise de conscience commune : la nécessité d'accompagner les enfants avant de les laisser seuls sur le web. Les gendarmes ont insisté sur la sensibilisation auprès des enfants au cyber harcèlement, à l'usurpation d'identité, au choix de son pseudo... Jamais d'information personnelle dans un pseudo !

Même s'il est interdit d'accéder à Facebook avant 13 ans, la plupart des enfants sont déjà sur les réseaux sociaux avec un compte encadré par leurs parents. Après une dernière recommandation de ne pouvoir utiliser un smartphone à leur prochaine rentrée dans un collège, l'Adjudant chef Didier Bizzaro a rendu les copies d'examen en constatant avec satisfaction que tous les élèves ont obtenu la note maximale, preuve que ceux-ci ont été réceptifs aux différents messages diffusés.

Tous les enfants se sont donc vu remettre leur permis internet par Lucien Pesce, adjoint au maire. Ils peuvent désormais se promener sur internet en toute connaissance de cause.

PASSAGE DU JURY RÉGIONAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS DANS NOTRE COMMUNE

La commission cadre de vie, environnement a reçu en présence du Maire Gérard Alliéri, la visite du jury du label des villes et villages fleuris de la région.

Après la reconduction de la 2ème fleur en 2016, la période de validité de celle-ci arrivant à terme, il fallait donc présenter les nouvelles réalisations de fleurissement, l'aménagement des espaces verts, l'évolution du cadre de vie et de l'environnement (gestion de l'eau, énergie et développement durable, propreté, enfouissement des réseaux, actions pour la biodiversité et gestion des produits chimiques) pour pérenniser ce label, voire le faire évoluer.

Présentation de la commune

En préambule, le Maire Gérard Alliéri a fait une rétrospective de l'histoire de la commune, des réalisations industrielles et commerciales effectuées ces dernières années et des projets futurs. Il a aussi rappelé la motivation communale de maintenir un cadre de vie de qualité pour les habitants lexéens ainsi que pour les différents acteurs de la vie économique et sociale locale. Ce fut ensuite à Lucien Pesce, adjoint délégué au cadre de vie et environnement d'expliquer la stratégie d'aménagement paysager et du fleurissement ainsi que le fonctionnement et la gestion des espaces verts et des massifs floraux de la commune. Puis ce fut le départ pour la visite sur le terrain. Les élus, Denis Pethe directeur des services techniques, Gilles Ribeiro agent communal paysagiste et les membres du jury, à bord d'un minibus, ont parcouru les différentes artères et quartiers de la ville à la découverte des massifs fleuris, plantations d'arbres, aménagement des entrées de ville et réhabilitation de certains quartiers.

Le verdict de cette visite sera connu dans le courant du mois de septembre.



LA MUNICIPALITÉ MET À L'HONNEUR LE MONDE SPORTIF LOCAL ET SES DIRIGEANTS



Comme chaque année, à la demande de la commission des sports, les représentants de chaque association sportive ont été invités à communiquer une liste des sportifs qu'ils ont choisi de mettre à l'honneur suivant des critères bien définis (performances, discipline, fair-play, comportement...).

Soixante jeunes sportifs des différentes associations locales (USL.foot, Dojo, Tennis, Handball, Cyclos, Danse) ont été reçus par la municipalité lors d'une réception au foyer municipal afin de recevoir une récompense pour leur participation et leur assiduité à la vie sportive lexéenne.

Ils ont reçu un sac de sport et une lampe torche.

Les présidents de chaque association ont présenté et commenté les différentes activités dans leur club respectif.

La municipalité a rendu hommage à tous ces jeunes sportifs, à leurs familles qui, pour la plupart, accompagnent et soutiennent leurs enfants, aux dirigeants, éducateurs et présidents qui s'efforcent à tous les niveaux de porter avec passion, dévouement, l'idéal de l'esprit sportif.

C'est par le verre de l'amitié que s'est terminée cette conviviale et sympathique réception et l'assurance de la municipalité de leur apporter son soutien dans chacune de leurs initiatives.



Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), la commune a décidé de se munir d'un système de diffuseur de messages qui nous permettra de communiquer en temps réel avec tous les habitants de la commune et en quelques minutes. Cet outil sera utilisé pour :

- Alerter nos concitoyens en cas de menace imminente d'un risque majeur et transmettre les consignes à respecter (ex : canicule, incident, pollution...)
- Informer la population sur les difficultés (ex : coupure d'eau, gaz, électricité, travaux de voirie...)
- Véhiculer des informations citoyennes (ex : manifestations, arrêté préfectoral...)

L'alerte sera générée par la Mairie et diffusée directement via l'application ILLIWAP.



Un flyer sera distribué dans les prochaines semaines pour plus d'informations.

ANCIEN CIMETIÈRE



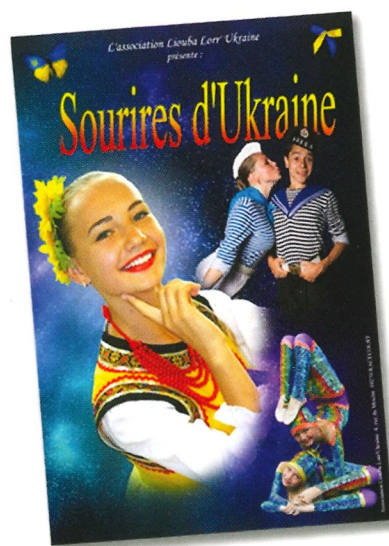
Si les cimetières s'entretiennent bien sûr, ils se gèrent aussi. C'est ainsi qu'après une très longue procédure administrative, nous venons de confier à la SARL PAGNY Alain le soin de relever de très anciennes sépultures avec tout le respect qui se doit et que l'on doit aux morts et à la mort.

En lieu et place, cette entreprise a d'ores et déjà réimplanté onze cuves qui peuvent répondre à l'intérêt de telle ou telle famille. Si tel est le cas, nous les invitons à se rapprocher des services administratifs de la mairie.

La mort, elle aussi, nous concerne tous et nous ne pouvons l'ignorer.

BALLETS UKRAINIENS

300 personnes ont assisté au fabuleux spectacle « Sourires d'Ukraine », une occasion unique de savourer deux heures de musique, danse, chant et arts du cirque, mêlant folklore d'Europe centrale et modernité, pour le plus grand plaisir, et même l'émerveillement, d'un public toujours plus nombreux.



DÉPART DE L'ABBÉ RÉVÉRIEN

En ce dimanche 25 août, a eu lieu la dernière messe en l'église Notre Dame de la Nativité de l'abbé Révérien qui retourne dans son pays, le Burundi. Il a résidé dans nos murs pendant 3 ans et y laissera un très bon souvenir. La cérémonie s'est déroulée en la présence de quatre autres prêtres et de très nombreux paroissiens du secteur de la Divine Providence. Des cadeaux ont été remis par Monsieur le Maire, Gérard Alliéri et Jean-Pierre Aubert. Cette journée s'est terminée par un barbecue sur le parvis de l'église, religieusement, dans la joie éternelle et la bonne humeur.



DISTINCTION AU SEIN DU COLLÈGE É. GALLÉ

C'est lors d'une réception organisée par l'antenne des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif qu'Elena DIDIER s'est vu remettre le « Prix Collégiens, Citoyens du Sport ».

Ce prix récompense des garçons et des filles qui, par leur valeur scolaire, leur loyauté, leur esprit d'initiative, leur sens de l'équipe, leur rayonnement auront témoigné du plus heureux équilibre entre les qualités physiques, intellectuelles, morales et humaines.

Les différentes évaluations faites par ses professeurs d'EPS et le chef d'établissement Mr SOARES, ont fait l'unanimité face au jury.

Mr Bruno GUILLOTIN, président de l'antenne du pays de Longwy a remis ce prix à Elena ainsi qu'un bon d'achat, en rappelant combien il est important de valoriser l'investissement de tous ces jeunes.

Toutes nos félicitations !



ÉCOLE DE DANSE DE LEXY



L'Ecole de Danse a présenté son gala à la salle des sports de Lexy, spécialement aménagée en salle de spectacle pour l'occasion.

Ce ne sont pas moins de 130 danseurs et danseuses qui se sont mis en scène pour 2 représentations, samedi 15 et dimanche 16 juin. Ce fut, pour eux et leurs professeurs l'occasion de présenter le travail accompli et offrir un spectacle riche en chorégraphies, musiques et couleurs. Cette année, le public a été invité à une promenade malicieuse dans le monde des « Princesses oubliées » et a pu découvrir des personnages tous différents, des princesses des songes aux princesses des glaces, en passant par les guerrières, les dorémi ou encore les princesses des sables. Le spectacle s'est clôturé par un « FINAL » qui a rassemblé tous les participants sur scène, sous les applaudissements du public.

La présidente, Delphine SCHROEDER, a clôturé le spectacle en adressant ses félicitations aux danseuses pour leur prestation de qualité ainsi qu'aux professeurs, Claire FERREIRA et Juliette LUX assistée de Sarah LOSAPPPIO, pour leur engagement et leur travail.

Elle a ensuite remercié Mr Le Maire et la municipalité pour leur soutien et la mise à disposition de la salle et des services techniques, les membres du comité pour leur disponibilité et leur participation active à l'organisation de la soirée et enfin toutes les personnes qui se sont investies pour que cette soirée soit une réussite. Tout le monde a été récompensé pour le résultat de deux années de travail.

IMPÔTS Que vous le sachiez... Cette année encore, vos taux d'imposition au titre de la taxe foncière et de la taxe d'habitation n'ont pas été augmentés malgré, toujours, près de 2,2 millions d'euros de travaux d'investissement pour parfaire notre belle petite commune.

TROTTOIR RUE DE LONGWY



Après avoir dissimulé le réseau téléphonique en 2018 pour un coût de 20 000 euros, nous allons entreprendre la réfection totale du trottoir qui dessert grandement et en particulier l'accès à l'Ecole Jean Macé.

Ces travaux ont été confiés à l'entreprise BABILLON qui va intervenir fin septembre.

Nos piétons apprécieront !



CHÂTEAU D'EAU

Après 120 000 euros investis voici deux ans pour refaire toute l'étanchéité intérieure de notre château d'eau, structure si importante s'il en est, voici encore 70 000 euros investis ces dernières semaines pour colmater les fissures extérieures et le remettre en peinture.

Une équipe de voltigeurs vient de s'y employer.

Le voilà reparti pour une nouvelle vie !!



ÉCLAIRAGE PARKING SALLE DES SPORTS



Il était grand temps !

Dans le noir depuis des années, le parking de la salle des sports vient d'être doté d'un tout nouvel éclairage LED grâce à une nouvelle alimentation électrique sécurisant ainsi et aussi les résidents des immeubles BATIGERE.

L'entreprise NAILLON MP s'est chargée des travaux pour un coût de 23 000 euros.

AMÉNAGEMENT SORTIE RUE EDITH PIAF

Afin d'améliorer l'accès piéton à la rue Edith Piaf, l'entreprise BABILLON vient de procéder à la création d'un trottoir le long de la route de CONS-LA-GRANDVILLE.

Ce sont ainsi pas moins de 25 000 euros qui viennent d'être investis pour la sécurité de tous.

Reste à finaliser par nos services l'aménagement paysager de cette entrée de ville.



RUES DU SQUARE, MAZIRE ET DES ROSES



Vos élus ont engagé 17 000 euros pour effectuer les relevés topographiques de ces trois rues, relevés qui seront terminés pour fin 2019.

Cette opération est indispensable pour lancer la pré-étude de réhabilitation de ces voiries héritées de l'époque sidérurgique, gros chantier des années à venir.



TROTTOIRS RUE DE LA CARRIÈRE



Aucun secteur de la commune ne devant être oublié, vos élus ont aussi programmé la réfection voire création de tout un linéaire de trottoirs rue de la Carrière, rue excentrée certes mais bien lexéenne.

Ces travaux, qui viennent de démarrer, ont été confiés à l'entreprise LAMBERT pour un coût de 25 000 euros.

ENTRETIEN DE NOS LOGEMENTS

Disposer de logements en location comme nous en avons, c'est bien, les préserver en les entretenant, c'est mieux encore. C'est ainsi que pas moins de 35 000 euros viennent d'être investis sur nos logements pour changer en particulier toute une série de portes et fenêtres simple vitrage d'un autre temps. Les voici mieux adaptés aux normes actuelles et bien moins énergivores...

Travail à poursuivre...

SÉCURISATION EAU

De l'Ecole Jean Macé jusqu'au rond-point des Maragolles, l'entreprise SADE intervient progressivement depuis plusieurs semaines sur la conduite d'alimentation en eau. Ces gros travaux, d'un coût non-négligeable de 250 000 euros, répondent à notre obligation d'assurer aux poteaux d'incendie la pression requise.

Afin de limiter la gêne aux habitants et commerçants de tout le secteur des Maragolles, plusieurs coupures d'eau ont eu lieu à partir de 23 heures avec remise en eau avant 4 heures du matin.



RÉFECTION RUE DES ACACIAS



conduite d'eau potable qui va ainsi être totalement changée.

Vont suivre les travaux d'enfouissement des réseaux téléphoniques, un tout nouvel éclairage LED, la pose de bordures granit, le pavage des entrées privatives et enfin un tout nouveau tapis d'enrobés.

Pour la coquette somme de près de 400 000 euros attribuée à l'entreprise COLLE TP.

Patience aux riverains pour un beau résultat attendu...

PLACETTE DU MONUMENT AUX MORTS



Domage, grand dommage que le distributeur à billets ait été retiré aussi rapidement !!

Nous sommes en train d'examiner plusieurs solutions possibles pour remédier à la perte de ce service si important pour notre population.

Nous nous efforçons tous les ans de refaire une rue entièrement. Pas si simple compte-tenu des montants à investir mais tellement nécessaire pour mettre à jour notre réseau routier et en profiter pour y apporter une belle touche qualitative.

Ce sera ainsi le cas cette année pour la rue des Acacias pour laquelle les travaux ont commencé début août.

Rue choisie compte-tenu de la faiblesse de sa

Dans la continuité des travaux de réfection totale de la rue Spicq en 2018, nous venons de terminer l'habillage des murs d'enceinte du Monument aux Morts grâce à l'expertise de notre « maçon pierres » aidé par un ouvrier communal.

Et, pour parachever l'ensemble, à hauteur de 22 000 euros, l'entreprise ZANCHIN va intervenir dès fin septembre pour remettre en peinture le bâtiment abritant la Poste qui en a bien besoin.

LE BILLET D'HUMEUR



De nombreux Lexéens nous interpellent sur ce tampon d'assainissement très affaissé et donc très dangereux dans le bas de la rue de Longwy.

On leur rappelle que la Commune de LEXY ne peut plus intervenir puisque la gestion de l'assainissement a été reprise par l'Agglomération depuis novembre 2016.

Malgré des rappels de notre part aux responsables du service assainissement, rien n'est fait pour l'instant !

Déplorable, très déplorable.

Facile M.ARIES de prendre des compétences sans les assumer...

PROCHAINS ÉVÈNEMENTS

- 12-13 OCTOBRE
16E FESTIVAL EURO BD
- 13 OCTOBRE
THÉ DANSANT ARPA
- 20 OCTOBRE
CONGRÈS FNACA
- 24 OCTOBRE (15H30-19H)
DON DU SANG
AU FOYER MUNICIPAL
- 11 NOVEMBRE
COMMÉMORATION 1918
- 17 NOVEMBRE
BOURSE AUX JOUETS
(BOUGE AVEC TON PARC)
- 8 DÉCEMBRE
MARCHÉ DE NOËL (COMITÉ DES FÊTES)



- 15 DÉCEMBRE
CONCERT LEXY FANTAISY